



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Hervé et Marie GILLES-FRENAY** demeurant Rue Mandeville 26 à 4000 Liège.

Le terrain concerné est situé **Avenue des Bouleaux, 19 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section B n°23B9, 23C9.

La demande vise les travaux suivants : **Transformation et extension d'une maison unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°4) pour les raisons suivantes :

- le volume secondaire (garage) devrait être implanté avec un recul de minimum 5m par rapport à la limite parcellaire latérale ;
- le volume principal devrait être couvert par une toiture à deux versants ;
- la hauteur sous gouttière de chaque mur gouttereau du volume principal devrait être égale à maximum 7m.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 02 janvier 2026 au 16 janvier 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be